

Niveau :	DUT 2					2 ^{ème} Année
Domaine :	DROIT – ÉCONOMIE - GESTION					DUT2
Mention :	GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS					
Volume horaire étudiant :	183	442.5	48		200 h	673.5
	210	423	48		200 h	681
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	PROJET	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		STAGE : 8 semaines	

- (1) Le parcours court de la formation de 2^{ème} année GACO est composé de 3 modules spécifiques (un au semestre 3 et 2 au semestre 4) destinés aux étudiants souhaitant poursuivre des études courtes (licences professionnelles).
- (2) Le parcours long de la formation de 2^{ème} année GACO est composé de 3 modules spécifiques (un au semestre 3 et 2 au semestre 4) destinés aux étudiants souhaitant poursuivre des études longues (Master, écoles de commerce...).

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Patrick PICARD ☎ 03.80.39.64.31 gaco-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr	Scolarité : Dante Parini ☎ 03.80.39.64.02 scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr Secrétariat pédagogique 03.80.39.64.66 – Fax : 03.80.39.64.32 gaco-sec@iut-dion.u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IUT Dijon/Auxerre – Boulevard Docteur Petitjean BP 17867 – 21078 DIJON CEDEX

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Former des collaborateurs polyvalents :

- Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) permet de former des étudiants en vue d'occuper des postes de gestionnaires polyvalents, d'assistants managers rattachés à la direction générale d'une PME-PMI ou à une direction fonctionnelle d'une organisation de grande taille (entreprises, administrations...).
- La formation à caractère universitaire et technologique permet d'embrasser un champ large de compétences et donne ainsi accès à de nombreux métiers dans le domaine du tertiaire.
- Elle est constituée d'une majeure qui garantit le cœur de compétences du DUT et de modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à enrichir le parcours de l'étudiant dans le cadre de son Projet Personnel et Professionnel (PPP) qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. Les modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du Diplôme Universitaire de Technologie. Ceux destinés à l'insertion professionnelle immédiate sont décrits dans le présent Programme Pédagogique National (PPN). Ceux destinés à la poursuite d'études, font l'objet de préconisations de la Commission Pédagogique Nationale (CPN) et sont validés par le Conseil de l'IUT. Ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et de coefficient que les modules visant l'insertion professionnelle immédiate.
- La formation comprend 1 620 heures d'enseignement encadré sur une durée minimum de 60 semaines. Aux enseignements conduisant à la délivrance du Diplôme Universitaire de Technologie s'ajoutent, dans le cadre d'une formation dirigée, 300 heures de projet faisant l'objet d'un tutorat en IUT et d'au moins 12 semaines consacrées à l'accomplissement d'un stage dans une organisation.
- Le technicien supérieur qui souhaite s'insérer professionnellement après son DUT GACO s'appuie sur une polyvalence acquise durant les quatre semestres de sa formation qui lui permettra d'évoluer très rapidement vers des postes à responsabilité.
- Le champ des possibilités est large, tant au niveau des environnements professionnels que des métiers accessibles :

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation polyvalente permet aux étudiants de s'insérer dans tous les types d'organisations (entreprises industrielles, entreprises de distribution, entreprises de services, administrations publiques et locales) sur des fonctions très variées (commerciale, comptable, logistique, affaires générales).

Métiers accessibles

- Assistant de direction, de gestion polyvalent - Assistant manager - *Code ROME M1604*
- Assistant ou adjoint administratif – *Code ROME 1605*
- Assistant comptable – *Code ROME 1608*
- Assistant contrôle de gestion – *Code ROME M1204*
- Assistant achats – *Code ROME M1101*
- Assistant logistique – *Code ROME M1303*
- Assistant en ressources humaines – *Code ROME 1501*
- Assistant gestionnaire de paie – *Code ROME 1501*
- Assistant communication interne ou externe – *Code ROME E1103*
- Assistant marketing en petite et moyenne organisation – *Code ROME M1705*
- Assistant commercial – *Code ROME D1401*
- Conseiller clientèle/commercial – *Code ROME D1403*
- Commercial – *Code ROME D1402*
- Conseiller clientèle en banque/assurance – *Code ROME C1206 – C1102*
- Assistant manager de rayon – *Code ROME D1301 – D1502 – D1503*
- ...

La liste n'est pas exhaustive au regard de la diversité des secteurs et des formes organisationnelles.

Poursuite d'études

Grâce à une formation très complète, le titulaire du DUT GACO dispose d'un large éventail de possibilités pour poursuivre ses études (licences professionnelles, écoles de commerce, master).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le diplômé du DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations évolue dans une organisation privée ou publique, au poste de collaborateur ou d'assistant de la direction générale, d'un chef d'entreprise, d'une direction fonctionnelle ou d'un centre de profits.

Avec de l'expérience, il accède à des postes en responsabilité, principalement dans le management opérationnel.

Dans certains cas, le diplômé du DUT GACO peut s'inscrire dans une logique de création et reprise d'entreprise (TPE, familiale...) directe ou en association.

Le futur diplômé développe des compétences spécifiques qui lui permettent d'accompagner au mieux les décisionnaires, tant dans la collecte des informations et de leur traitement que dans la mise en œuvre des actions opérationnelles.

Le champ de compétences est large car inscrit dans une logique de participation possible à l'ensemble du processus lié à la chaîne de valeur des organisations.

Compétences relationnelles et transversales du diplômé du DUT GACO

La formation met l'accent sur les qualités clés indispensables au diplômé pour faciliter son intégration et son développement personnel et professionnel répondant aux attentes des organisations.

Le diplômé doit faire preuve de...	
Rigueur	Connaissance des outils du manager, des processus, des écrits professionnels... Il a le souci de l'autocontrôle dans l'action et d'un rendu de qualité, conforme aux attentes.
Adaptabilité	Savoir ajuster son comportement et ses décisions dans un contexte donné, simple ou complexe. Il fait preuve d'autonomie.
Capacités relationnelles	Dispose d'une bonne connaissance des outils de communication et des systèmes d'information. Il développe ses qualités relationnelles et sait faire preuve d'empathie.
Ouverture	Adopte une attitude non dogmatique, il sait écouter, comprendre et intégrer de nouvelles idées, engager de nouvelles relations professionnelles et s'ouvre à l'international.
Prise d'initiative	Recherche les opportunités pour faire évoluer l'organisation dans laquelle il se trouve (de l'unité opérationnelle au sommet hiérarchique), prend des initiatives et assume les responsabilités qui en découlent.
Orientation client	Quelle que soit sa place dans l'organisation, il évolue dans une démarche optimale de satisfaction et de qualité client/usager.
Éthique	Adopte une attitude responsable vis-à-vis des décisions qu'il prend. Il considère les conséquences économiques mais aussi morales, sociales et écologiques, dans une logique de Développement Durable.

Activités et compétences générales

L'objectif du DUT GACO est de former des techniciens supérieurs par l'acquisition de compétences générales propres à leur permettre d'évoluer au sommet hiérarchique de l'organisation, en situation de collaborateur, ou au plus près du centre opérationnel.

Le titulaire d'un DUT GACO intervient dans les activités de gestion courante :

- Il collecte et analyse l'information nécessaire à la prise de décision opérationnelle en utilisant les technologies de l'information et de la communication.
- Il prépare les documents comptables et participe aux ajustements nécessaires avec les experts internes et externes chargés du suivi comptable.

- Il participe à l'élaboration de la politique commerciale et la met en œuvre.
- Il intervient dans l'administration des ventes à tous les niveaux opérationnels : planification, communication, contrôle.
- Il contribue aux activités de logistique, de gestion des ressources humaines et de gestion des litiges de l'entreprise.
- Il participe à la démarche projet et à la démarche qualité mises en place par l'entreprise.
- Il comprend et traduit à son niveau la stratégie générale de l'entreprise ou de l'organisation.

Modalités d'accès à l'année de formation :**■ Condition d'accès :**

- Étudiant ayant validé le DUT 1 GACO classique
- Étudiant ayant validé le DUT 1 GACO rentrée décalée (cf. fiche filière)
- Étudiant ayant été ajourné mais autorisé à continuer (Semestre 2 compensable)

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 3.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion opérationnelle et stratégique	Droit des affaires	15	19.5		34.5	3	CC				3
	Gestion financière et fiscale	15	30		45	3	CC				3
	Gestion commerciale et négociation	<u>19.5</u>	<u>28.5</u>		<u>48</u>	3	CC				3
	Stratégie des organisations	19.5	19.5		39	3	CC				3
	Droit des relations professionnelles	15	15		30	2	CC				2
TOTAL UE 3.1		84	112.5		196.5	14					14

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Communication appliquée	Expression et communication professionnelle		19.5	9	28.5	2	CC				2
	Langue vivante 1 Anglais des affaires	1.5	15	15	31.5	2	CC				2
	Logistique	19.5	15		34.5	2	CC				2
	PPP Phase 3	7.5	3	9	19.5	2	CC				2
	Actualité et culture générale		18		18	1	CC				1
TOTAL UE 3.2		28.5	70.5	33	132	9					9

UE 3.3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Développement technologique Listes obligatoires à choix (LV2 et modules spécifiques parcours court ou long)	Système d'information et de communication		19.5		19.5	2	CC				2
	Achats (Parcours court)		19.5		19.5	2	CC				2
	Management interculturel (parcours long)	15	7.5		22.5	2	CC				2
	Activités transversales		20.5		20.5	2					2
	Langue vivante 2 (Allemand ou espagnol ou italien)		15		15	1	CC				1
TOTAL UE 3.3 (Parcours court)		0	74.5	0	74.5	7					7

TOTAL UE 3.3 (Parcours long)	15	62.5	0	77.5	7						7
TOTAL S3 (Parcours court)	112.5	257.5	33	403	30						30
TOTAL S3 (Parcours long)	127.5	245.5	33	406	30						30

SEMESTRE 4

UE 4.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion appliquée	Contrôle de gestion	19.5	19.5		39	2	CC				2
	Création et reprise d'entreprise	4.5	15		19.5	1	CC				1
	E-commerce et E-marketing	15	15		30	2	CC				2
	Gestion des ressources humaines	15	15		30	2	CC				2
	Langue vivante 1 Anglais des affaires	1.5	15	15	31.5	2					2
	Approfondissement technologique (Langues, informatique...)		16.5		16.5	1	CC				1
TOTAL UE 4.1		55.5	96	15	166.5	10					10

UE 4.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Enrichissement professionnel	Techniques du commerce international	15	15		30	2	CC				2
	Activités transversales		20		20	1	CC				1
	Langue vivante 2 (Allemand ou espagnol ou italien)		15		15	1	CC				1
	Management des activités artistiques, culturelles et sportives (Parcours court)			19.5	19.5	1.5	CC				1
	Comptabilité et fiscalité approfondie (Parcours court)			19.5	19.5	1.5	CC				1
	Mathématiques et statistiques approfondies (Parcours long)			19.5	19.5	1.5	CC				1
Listes obligatoires à choix (LV2 et modules spécifiques parcours court ou long)	Management et développement durable (Parcours long)	12	12		24	1.5	CC				1
	TOTAL UE 4.2 (Parcours court)	15	89	0	104	7	CC				6
	TOTAL UE 4.2 (Parcours long)	27	81.5	0	108.5	7	CC				6
	TOTAL S4 (Parcours court)	70.5	185	15	270.5	17	CC				17
TOTAL S4 (Parcours long)	82.5	177.5	15	275	17	CC				17	

Applications professionnelles :	STAGE 2 (8 semaines)				280	8					8
---------------------------------	----------------------	--	--	--	-----	---	--	--	--	--	---

Mise en responsabilité	Projet tutoré 2				200	5					5
TOTAL UE 4.3					480	13					13
TOTAL S4 (stage et PT Parcours court)					750.5	30					30
TOTAL S4 (stage et PT Parcours long)					755	30					30

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Session unique / contrôle continu

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Extrait de l'Arrêté du 3 août 2005

CAPITALISATION :

Art. 19. – Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

VALIDATION :

Art. 20. – La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b) La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

Précisions :

Art. 16. – L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

Activités sportives

Un étudiant en DUT ayant des activités sportives dans le cadre du SUAPS peut bénéficier d'une bonification dans la limite de 5 %. Cette bonification est intégrée dans le calcul de la moyenne. Tout étudiant - y compris les sportifs de haut niveau - désirant bénéficier du "bonus sport" doit prendre contact avec le SUAPS, seul organisme habilité à conférer et apprécier une bonification.

Pour la prise en compte du bonus sport, la carte de présence aux activités devra être rendue impérativement :

- Semestre 3 : avant le 18 décembre N
- Semestre 4 : avant le 31 mai N